

ENGAGEMENTS DES UTILISATEURS

LICENCE D'USAGE des BASES DE DONNÉES TYPOLOGIQUES des RRP au 1/250 000 du programme IGCS* dans le cadre du RMT Sols & Territoires *

* **Inventaire Gestion et Conservation des Sols** (<https://www.gissol.fr/le-gis/programmes/inventaire-gestion-et-conservation-des-sols-igcs-67>)

* (<http://www.sols-et-territoires.org/>)

Préambule

La présente licence vise à définir les conditions de diffusion et d'utilisation, la responsabilité du fournisseur et du licencié, les champs de cession, le caractère non-exclusif des bases de données informatisées et les métadonnées associées.

L'acceptation de cette licence engage au respect des différents articles qui suivent par :

**Le licencié référencé par l'adresse mail indiquée ,
Sa structure si celle-ci utilise la typologie Typterres Alsace dans un but professionnel,**

La présente licence autorise le licencié à utiliser la « typologie Typterres ». Cette licence n'autorise pas la vente des fichiers d'origine par le licencié à des tiers.

Cette « typologie Typterres » comprend, pour un territoire donné (département, Région administrative, ensemble de départements), un fichier Excel comportant une liste de sols, les données attributaires décrivant ces sols ainsi que les métadonnées (description des variables, unités de mesure).

Le fichier Excel comprend en ligne une liste de type de sols appelés **Unité Type Typterres UTT**. Chaque Unité Type Typterres d'un territoire comprend en colonnes les données suivantes :

Par Unité Type Typterres UTT

NOM TYPTERRES
NOM DU MATERIAU PARENTAL
GEOLOGIE
NOM REFERENTIEL PEDOLOGIQUE
DRAINAGE NATUREL
FICHES GUIDES DES SOLS représentatives
Surface Totale et %
% surface
Identifiant TypSimplifié
Identifiant sous Typ simplifié

Pour chaque Unité Type « Typterres » des informations par couches de profondeur sont renseignées de la façon suivante

IDENTIFIANT typterres
Identifiant couche Typterres
Numéro couche Typterres
Nom Couche Typterres
Epaisseur de la couche

Epaisseur du sol
Epaisseur du sol min
Epaisseur du sol max

Abondance volumique en éléments grossiers
Nature éléments grossiers
Taille des éléments grossiers
Pierrosité surface
Couleur
Effervescence
Calcaire total
Matière organique
CEC
pH eau
TAUX ARGILE
TAUX LIMON
TAUX SABLE
TEXTURE GEPPA
Densité apparente
Estimation RU du sol
Estimation RU du sol 'min'
Estimation RU du sol 'max'

Par la présente licence, le fournisseur cède, sans exclusivité, au licencié qui l'accepte, les droits d'utilisation diffusion et de représentation, et cela pour la durée de la présente Licence, pour tous pays et dans le cadre de l'exploitation précisée (et seulement dans ce cadre) et dans la mesure nécessaire à l'exploitation envisagée .

La présente licence ne constitue en aucun cas un mode d'acquisition totale ou partielle des droits de propriété du (des) fichier(s). Elle relève d'une simple concession des droits d'utilisation pour les besoins propres et l'usage interne et externe du licencié.

Le licencié pourra, en toute indépendance, exploiter la base de données cédée, à son seul profit.

Le fournisseur s'oblige à ne pas porter atteinte directement ou indirectement aux droits du licencié visés dans les présentes, dont il lui garantit la jouissance paisible.

Ces fichiers sont mis gratuitement à disposition du licencié. Le licencié télécharge les fichiers de la « typologie Typterres » après avoir rempli le formulaire d'informations de contacts et accepté la présente licence.

Article 1. Conditions d'utilisation, d'intégration et de traitement

La présente licence autorise le licencié à utiliser les fichiers de la « typologie Typterres » pour tout usage à des **fins agronomiques** et ou en lien avec les sciences du sol et la pédologie. Ces fins sont ainsi définis : connaissance des sols sur un territoire, utilisation dans des outils d'aides à la décision ou d'évaluation agri environnementale, référencement de sites d'expérimentation, prélèvements d'échantillon à des fins de diagnostic, conseil, évaluation, enseignement, recherche dans le champ de l'agronomie et des sciences du sol.

Le licencié s'engage à utiliser les données fournies en **mentionnant : données issues des travaux du RMT Sols & Territoires et préparées par l'ARAA.**

Les fichiers de la « typologie Typterres » constituent une réalisation intellectuelle protégée par la loi du 11 mars 1957. Toute **reproduction non autorisée** de ces données, même partielle, est passible des sanctions s'appliquant à la contrefaçon.

Le licencié s'engage si possible à **ne pas modifier les valeurs attribuées** aux différents UTT. Si une **autre version des fichiers est produite par le licencié** (amélioration, mise à jour, etc.) : le fournisseur doit être informé ; la mise à jour doit être mentionnée, ainsi que son producteur et la procédure de modification dans le cadre de la diffusion des produits (rapport, représentations graphiques, données, etc.) issus de ces fichiers (p.ex. avec la mention suivante « *typologie Typterres (version V0.4) modifiée sur les valeurs attributaires suivantes (mentionner les valeurs)* »).

Le licencié peut **intégrer les fichiers fournis à son propre système d'information et à ses outils** de conseil et d'évaluation agronomique, en adaptant ou reformatant la **structure** des données. Le licencié peut **simplifier et agréger** les données fournies, **ajouter ou supprimer** des attributs, **croiser** ces données avec d'autres informations.

Les informations et les données produites par le licencié à partir des fichiers d'origine peuvent être utilisées pour une **utilisation commerciale**.

Article 2. Conditions de diffusion et de représentation

Le licencié **s'interdit** toute reproduction numérique, totale ou partielle, des données contenues dans les fichiers fournis, **en vue de les communiquer, à titre gratuit ou onéreux**, à un autre organisme, public ou privé.

Toute **diffusion sur Internet** par le licencié des données numériques originales fournies, est interdite.

Toute **communication par le licencié à un tiers** d'un ensemble de données numériques, intégrant les données fournies dans le cadre de la présente licence, est **interdite**.

Tout document élaboré par le licencié utilisant les typologies Typterres devra le préciser sous la forme : « **Base de données sols TYPTERRRES (version Typterres Alsace V0.4) issue des RRP (Référentiel Régional pédologique) du Programme IGCS (Inventaire Gestion et Conservation des sols). Méthode mise au point dans le cadre du RMT Sols & Territoires** ».

Le licencié pourra s'il le souhaite valoriser ses utilisations de la typologie Typterres au sein du Réseau Mixte Technologique Sols & Territoires

Article 3. Responsabilité du fournisseur de la base de données

La responsabilité du gestionnaire de la base de données est limitée à la mise à disposition des fichiers et à leur conformité aux spécifications techniques annoncées.

Ainsi et notamment, la responsabilité du fournisseur **ne pourra être recherchée** :

- * en cas de défaut de compatibilité des formats des fichiers choisis par le licencié ;
- * en cas de défaut de convenance des fichiers aux besoins du licencié ;
- * en cas d'altération des données, des fichiers provenant d'opérations de reproduction ou d'adaptation effectuées par le licencié ou pour son compte ;
- * en cas de défaut de fiabilité ou d'actualité de données autres que celles considérées par la présente licence.

Le fournisseur procédera à mettre au courant le licencié des **misés à jour** des fichiers de la « typologie Typterres », lorsqu'il est nécessaire. Si le licencié est intéressé par cette mise à jour, celle-ci se fera par une

procédure « annule/remplace ».

Article 4. Responsabilités du licencié

Le licencié s'engage, sans restriction d'aucune sorte, à respecter et à faire respecter par ses préposés les dispositions de la présente licence qui régissent les droits d'utilisation des fichiers.

L'utilisation des fichiers par le licencié s'effectue sous ses seuls contrôles, direction et responsabilité.

Le licencié reconnaît avoir eu communication des spécifications des fichiers, de leur date de référence et de toute information utile sur leurs applications, et renonce en conséquence à tout recours contre le gestionnaire de la base de données.

Le licencié informera, le cas échéant, le gestionnaire des fichiers de la « typologie Typterres » des difficultés rencontrées ainsi que des erreurs ou anomalies qu'ils pourraient relever dans les fichiers.

Article 5. Durée de la licence, conditions de renouvellement, résiliation

-
La présente licence est délivrée pour une **durée indéterminée** à partir de l'acceptation des termes de la licence par le licencié.

Le licencié et le fournisseur reconnaissent avoir pris connaissance de la présente licence dans toutes ses dispositions écrites et déclare en accepter les termes et conditions.

***La validation du formulaire de téléchargement vaut pour
acceptation de la licence d'usage***